

Formulaire d'identification de la résidence fiscale et du statut américain aux fins de l'échange automatique d'informations et de FATCA « Formulaire d'identification fiscale »

Ce formulaire d'identification fiscale est à remplir lorsque le ou les preneurs sont des personnes physiques. Si le preneur est une personne morale, le formulaire d'identification fiscale pour entités (spécifiquement dédié aux personnes morales) doit être utilisé.

› Preneur 1

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____

› Preneur 2

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____

Question 1 : Le preneur est-il exclusivement résident fiscal luxembourgeois* ?

Preneur d'assurance 1

oui non

Preneur d'assurance 2

oui non

* Si vous avez coché **non**, veuillez répondre à la question 2. Si vous avez coché **oui**, passez directement à la question 3.

Question 2 : Le preneur est-il résident fiscal dans l'un des pays suivants* ?

France : oui non NIF : _____
 Belgique : oui non NIF : _____
 Allemagne : oui non NIF : _____
 Autre(s) pays : _____ NIF : _____
 _____ NIF : _____

(NIF : Numéro d'identification fiscale)

Si vous ne disposez pas de numéro(s) d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison : _____

France : oui non NIF : _____
 Belgique : oui non NIF : _____
 Allemagne : oui non NIF : _____
 Autre(s) pays : _____ NIF : _____
 _____ NIF : _____

(NIF : Numéro d'identification fiscale)

Si vous ne disposez pas de numéro(s) d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison : _____

* Par principe, votre pays de résidence fiscale est le même que celui de votre résidence principale. A titre d'exemple ⁽¹⁾ :

- si vous travaillez au Luxembourg mais que vous avez votre résidence principale dans un pays frontalier, il est probable que vous soyez résident fiscal du pays frontalier en question.
- une résidence secondaire dans un pays étranger donne seulement lieu à des obligations fiscales limitées et n'est pas relevant pour cette question. Veuillez noter qu'il est possible d'avoir des résidences fiscales dans plusieurs pays à la fois, mais que cela reste un cas exceptionnel. En cas de doute, nous vous recommandons de prendre avis auprès d'un conseil fiscal.

⁽¹⁾ les exemples et listes sont donnés à titre illustratif uniquement et ne peuvent engager la responsabilité de Bâloise Vie Luxembourg S.A.

Question 3 : L'une des personnes suivantes est-elle une « US Person » suivant la définition reprise ci-dessous ou l'une de ces personnes dispose-t-elle du statut de résident fiscal américain pour d'autres raisons :

Preneur d'assurance 1

- Le preneur d'assurance ? oui non
- Le bénéficiaire économique du contrat ? oui non
- Un assuré ? oui non
- Un bénéficiaire nommément désigné ? oui non

Preneur d'assurance 2

- Le preneur d'assurance ? oui non
- Le bénéficiaire économique du contrat ? oui non
- Un assuré ? oui non
- Un bénéficiaire nommément désigné ? oui non

La notion de « US Person » inclut notamment :

- a. Les personnes ayant la nationalité américaine (y compris les personnes ayant une double nationalité ou plusieurs nationalités) ;
- b. Les personnes qui résident aux Etats-Unis ;
- c. Les personnes qui possèdent un titre de séjour aux USA (par exemple une « Green Card ») ;
- d. Les personnes qui ont séjourné aux USA pour une certaine période (« test de présence substantielle ») :
 - au moins 31 jours au cours de l'année civile **et**,
 - plus de 183 jours au total sur l'année en cours et les deux années civiles précédentes. La méthode de calcul est la suivante : les jours de l'année en cours sont comptés en totalité ; les jours de l'année antérieure sont comptés pour un tiers ; les jours de l'année avant l'année antérieure sont comptés pour un sixième ;

Il est à noter qu'une personne qui n'a pas le statut de « US Person » peut être considérée comme un résident fiscal américain pour d'autres raisons (par exemple une double résidence, une déclaration d'impôt conjointe avec une « US Person » [un conjoint par exemple], ou encore suite à une demande de renonciation à la nationalité américaine ou de titre de séjour longue durée).

Obligation de déclaration

Durant la vie du contrat, le preneur d'assurance doit immédiatement signaler à Baloise Vie Luxembourg S.A. tout changement de résidence fiscale. Dans ce cas, il devra remplir un nouveau formulaire d'identification fiscale qui sera fourni par Baloise Vie Luxembourg S.A.

De même, durant la vie du contrat, le preneur d'assurance doit immédiatement signaler à Baloise Vie Luxembourg S.A. s'il change de statut et devient une « US Person » ou devient résident fiscal américain. Cette déclaration est également obligatoire s'il perd son statut de « US Person » ou n'est plus résident fiscal américain.

Devoir de Coopération

Si, après la conclusion d'un contrat, des indices en rapport avec un changement de résidence fiscale ou un statut potentiel de résident fiscal américain sont identifiés par Baloise Vie Luxembourg S.A., cette dernière est dans l'obligation de faire des recherches approfondies afin de déterminer s'il y a effectivement un changement de statut(s). Le preneur d'assurance s'engage à coopérer avec Baloise Vie Luxembourg S.A. pour déterminer son propre statut et s'engage à exiger des autres personnes mentionnées ci-dessus qu'elles coopèrent également le cas échéant. Le devoir de coopération implique spécifiquement l'obligation de fournir des réponses complètes et exactes aux questions qui seront posées par Baloise Vie Luxembourg S.A., ainsi que l'obtention d'un nouveau formulaire d'identification fiscale.

Déclaration aux autorités fiscales

Lorsque le statut d'US Person est établi ou lorsqu'il est résident fiscal d'un autre pays que le Luxembourg. Le preneur d'assurance déclare avoir pleinement conscience que Baloise Vie Luxembourg S.A. est, suivant la législation applicable au Luxembourg, dans l'obligation de reporter à l'Administration des contributions directes (ainsi qu'à l'autorité compétente de la juridiction soumise à déclaration) certaines informations concernant le ou les contrats du preneur d'assurance (et potentiellement concernant les autres contrats conclus avec Baloise Vie Luxembourg S.A. et qui sont visés par la législation).

Fait à le ____/____/____

Signature Preneur 1

Signature Preneur 2